

RELATIONS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Relations hiérarchiques : sous la responsabilité du Titulaire de l'agrément, de la direction de l'ASLV et des coordinateurs de pôles/services.

Relations fonctionnelles : avec les coordinateurs du pôle Accompagnement Transport, avec les animateurs accompagnateurs, avec les professionnels des établissements partenaires.

MISSIONS

Mission générale

Dans le respect des orientations associatives, sous l'autorité de la direction de l'association et des coordinateurs de pôle, l'animateur-accompagnateur devra assurer un accompagnement transport journalier auprès d'enfants ou adultes en situation de handicap au moyen d'un véhicule léger selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens et des personnes, et les impératifs de délai et de qualité.

Activités principales

Aider les personnes au cours de l'accompagnement (montée, descente, attache...) et les accueillir à bord du véhicule (à disposition : marchepieds, rehausseur...),

Veiller à leur confort et s'assurer du respect des règles de sécurité à bord (ne pas se détacher, ne pas agresser, garder son calme...), respecter les outils propres à chaque navette,

S'assurer de la sécurité effective des passagers durant l'accompagnement, ne pas les laisser sans surveillance,

Identifier l'itinéraire en fonction des délais et des particularités du trafic, les impératifs,

Conduire et déposer les personnes à leur lieu de destination (établissement/domicile),

Rendre compte de chaque événement lié à l'accompagnement (humain, matériel...) au coordinateur, aux familles, aux institutions,

Consigner les éléments d'activité d'une mission (horaires, trajet, incidents...) selon les procédures,

Transmettre aux familles/institutions d'éventuels courriers,

Renseigner les documents de bord du véhicule (feuille de route, carnet de bord...),

Effectuer le rendu des pièces comptables et le relevé kilométrique chaque fin de mois,

Effectuer l'entretien de premier niveau et le nettoyage du véhicule (intérieur et extérieur) chaque mois.

Activités annexes

Réaliser des accompagnements transports individuels de manière ponctuelle,

Participer aux départ et retours des séjours organisés par l'association (accompagner des vacanciers sur les zones de départ/retour, orienter les familles, réaliser des accompagnements transports...).

PROFIL DU CANDIDAT

Emploi accessible sans diplôme,

Permis B d'au moins 2 ans exigé et expérience de conduite,

Connaissance du handicap ou expérience d'aide à la personne ou d'animation nécessaire,

Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) requise,

Extrait de casier judiciaire n°3 vierge,

Connaissance de l'utilisation de matériel de navigation (GPS, Bluetooth, radar de recul...) et du téléphone portable professionnel,

Règles de sécurité des biens et des personnes et principes de la relation client,

Connaissance des éléments de base en mécanique automobile (usure pneus, gonflage, niveaux, essuie-glace...).

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Type de contrat : CDD – horaires coupés

Convention collective : CCN 89 ANIMATION

Rémunération : Brut horaire de 11,33 €

Sites actuels d'activité : Vandoeuvre-lès-Nancy, Lunéville ou Saint Nicolas de Port

Durée : de 15 à 20h hebdomadaires